



Le 27 octobre 2021

Par courriel et dépôt électronique

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55, CP 001
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : cardinal.joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande de révision partielle de la décision D-2021-007 rendue dans le cadre du dossier R-4045-2018
Votre référence: R-4143-2021
Notre référence : R061626

Chère consœur,

En prévision de l'audience qui se tiendra le 28 octobre prochain, le Distributeur dépose l'arrêt de la Cour suprême du Canada, *PF Résolu Canada inc. c. Hydro-Québec*, 2020 CSC 43 rendu le 11 décembre 2020. Prendre note que les paragraphes 1, 9 10 et 17 ont été surlignés.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de mes salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

JC/jl

p.j.

c. c.: Intervenants